

En ces dernières années et même avant que le gouvernement conservateur prenne le pouvoir, il y a eu jusqu'à 2,000 têtes de bétail qui paissaient dans le parc moyennant paiement d'une redevance. Le ministre pense que les bestiaux mangent l'herbe et que les élans périssent d'inanition; je n'en ai pas encore vus; on n'en a pas de preuve.

Le prix du bétail a augmenté et on a encouragé les gens à grossir leurs troupeaux. Les pâturages sur leurs terres sont insuffisants et le foin manque. Lorsque je me suis plaint l'an dernier que la redevance ait été portée à \$5, le ministre a dit qu'il voulait qu'elle se compare aux prix exigés du cultivateur en dehors du parc. Je tiens à lui dire que le prix de \$5 était probablement acquitté pour de la luzerne qui n'a rien de comparable avec le foin de marécage que l'on trouve dans le parc. Je vais établir une autre comparaison et signaler en passant que le prix de la viande de bœuf a baissé sans arrêt depuis que les honorables vis-à-vis siègent sur les banquettes ministérielles. Le gouvernement provincial a abaissé de \$1.50 à \$1.35 le taux exigé pour le foin qui pousse sur les terrains améliorés; le prix du foin des terres hautes a baissé de \$1.20 à \$1.08 et celui des terres basses de 90c à 81c. Le ministre a imposé le prix ridicule de \$5 pour chasser les gens du parc national qu'il veut laisser aux élans, aux ours, aux loups et ainsi de suite.

J'ai demandé au ministre s'il était prêt à dire que le programme actuel se poursuivrait pendant un an. Ce n'est pas une question bien difficile pour lui. Il n'y a pas répondu. C'est pourquoi vous occupez votre fauteuil en ce moment, monsieur l'Orateur. Il peut ne pas s'occuper de moi mais il ne peut négliger ces agriculteurs. S'ils ne sont pas en mesure d'exploiter leurs fermes, ils s'en iront vers les villes, grossir les rangs du monde ouvrier et ajouter de cette manière aux problèmes qui se posent aux ministres d'en face. Je le répète, ces gens ont utilisé le parc depuis les débuts de la colonisation de cette région. Aujourd'hui, le ministre prétend qu'ils ne peuvent plus couper, sur des milliers d'acres de terre, du foin qui serait autrement complètement gaspillé. La plus grande partie de ce foin est un foin de marécage. L'agriculteur qui veut le couper est obligé de se faire un chemin chaque fois. Il lui faut nettoyer le pré et il lui est souvent difficile d'emporter sa récolte. Le ministre semble penser que \$5 est un prix raisonnable. Je lui demande d'abaisser ce prix et de le rapprocher davantage du tarif provincial. Donnez-nous tout au moins l'assurance...

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre! Je rappelle au député que son temps de parole est écoulé.

[M. Mandziuk.]

**M. Mandziuk:** Rien qu'une autre phrase, monsieur l'Orateur. Donnez-nous tout au moins l'assurance que vous allez revenir à votre ligne de conduite de naguère.

**L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales):** Monsieur l'Orateur, je sais gré au député de la civilité de sa question. Si l'Orateur n'avait aujourd'hui décidé qu'elle était à inscrire au *Feuilleton*, mon honorable ami sait sans doute qu'à mon tour je lui aurais répondu le plus civilement du monde. Il n'est pas trop tard, néanmoins, pour exercer mon charme sur lui.

**M. Mandziuk:** A la bonne heure!

**L'hon. M. Laing:** Je reconnais tout de suite, en songeant aux parcs nationaux du Canada, que nous semblons nous intéresser à un grand nombre d'entreprises insolites. J'en mentionnerai deux: la vente du foin et la permission de faire paître les troupeaux dans les parcs. Je n'en ai cité que deux; elles sont tout à fait exceptionnelles. Le député a dit bien des choses. Il a dit que les cultivateurs ont beaucoup de difficulté à payer le foin \$5 la tonne. Il a déclaré, d'autre part, ou dans la même phrase, que le prix du bœuf a tellement monté que les cultivateurs de la région augmentaient leurs troupeaux.

**M. Mandziuk:** Avant votre nomination.

**L'hon. M. Laing:** Ils les augmentaient sans doute déjà, car nous avons vendu plus de foin dans ce parc cette année que l'an dernier; à 50c. la tonne l'an dernier, et à \$5 la tonne cette année.

**M. Mandziuk:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Au milieu de la saison l'an dernier, le foin se vendait \$5 la tonne.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre! Il n'y a pas là matière à un rappel au Règlement.

**L'hon. M. Laing:** Ma foi, la dernière saison où du foin s'est vendu...

**M. Mandziuk:** En 1964.

**L'hon. M. Laing:** ...nous l'avons vendu \$5. C'était en 1964. L'année précédente il s'était vendu 50c. Et nous en avons vendu plus à \$5 qu'à 50c la tonne. Il ne s'élève probablement pas d'opposition considérable en ce qui concerne les agriculteurs. Nous ne voulons pas faire concurrence aux agriculteurs qui vendent du foin à l'extérieur des parcs et comme mon honorable ami est un ardent défenseur de la libre entreprise, je suis certain qu'il accepte ce principe. En ce qui concerne les pâturages, nous ne voulons pas concurrencer les pâturages communautaires que mon collègue le mi-